

Déclaration de non-applicabilité

Formations financées par un employeur à destination de ses salariés

Auto-école Provence - SARL STARWAY BMC
2 avenue du Plaisir, 30320 Marguerittes
Agrément préfectoral : E1903000040

Situation actuelle

À la date de la présente déclaration, l'Auto-école Provence ne réalise pas de formations financées, en tout ou partie, par un employeur à destination de ses salariés. Le sous-critère 3.5 est donc non applicable à l'activité actuelle de l'établissement.

Engagement en cas de financement futur

Si l'établissement accepte à l'avenir un financement par un employeur pour la formation d'un salarié, il mettra en place, avant le début de la formation, les modalités de suivi prévues au sous-critère 3.5 du référentiel applicable à cette date.

Ce suivi comprendra la désignation d'un référent chargé des relations avec l'employeur, un planning établi en lien avec l'entreprise, des justificatifs de présence et la communication des résultats ou du bilan de formation selon les modalités convenues, dans le respect de la confidentialité des données de l'élève.

Cet engagement ne modifie pas la situation de non-applicabilité déclarée à ce jour.

Fait à Marguerittes, le 25 octobre 2026.

Mauricio de Marqueissac
Gérant et responsable pédagogique

Signature :